

Trafic de chiens en provenance d'Europe de l'Est

Le 13 février 2005

Question écrite à Monsieur Rudy Demotte, Ministre de la Santé publique.

Le lundi 13 février dernier, la télévision privée RTL-TVI présentait un reportage particulièrement choquant. Ce reportage était consacré au trafic de chiens provenant d'Europe de l'Est.

Le journaliste de RTL-TVI a pu identifier certains trafiquants. Il s'est même entretenu avec eux durant de longues minutes.

Les éleveurs belges sont soumis à des règlements stricts, ainsi qu'à de nombreux contrôles. Les images projetées nous montraient des chiots entassés dans des cages trop petites. L'hygiène la plus élémentaire n'était nullement respectée. Interrogé durant l'émission, un vétérinaire déclara : «Pour ces animaux, le risque de maladies graves est énorme».

Ces jeunes chiens sont vendus dans des magasins ayant pignon sur rue. Sur leurs carnets de vaccination figurent une signature illisible et un cachet polonais ou slovaque.

Dans le cas précis du reportage du 13 février, les forces de l'ordre et les services vétérinaires comptent-ils entreprendre des poursuites afin de mettre fin à l'activité des trafiquants ? Ceux-ci ont été identifiés par le journaliste. Ils sont connus.